

PLAN PROPRETÉ DE LA VILLE DE MARMANDE

Les 10 actions proposées

Action N°1 : communication

1 - Constat

- La population se plaint d'un état de saleté sur la commune (déchets, encombrants, pigeons, crottes de chiens, herbes folles, trous dans la voirie, pavés qui se déchaussent, commerçants qui jettent les cartons en dehors des heures et jours de collecte...)
- Mauvaise image de la ville qui paraît peu ou pas entretenue.
- Freine l'attractivité de la ville
- Une campagne de communication et d'affichage « Si nos déchets avaient la parole ! ». Cette campagne répond à l'ensemble des nuisances référencées ci-dessus.
- Précédemment en 2017 le « guide du bien vivre ensemble » a été édité et distribué en BAL et dans les accueils des sites recevant du public.
- Régulièrement le journal municipal, le site et le Facebook abordent ces thématiques sous différents angles

Action N°1 : communication

2 - Périmètre

- Ensemble de la commune (périmètre urbain et rural).

3 - État des lieux

- Inventaire
- Endroits

4 - Actions réalisées

- Nuisances référencées ci-dessous.

5 - Actions proposées

- Relancer la campagne de communication.
- Rééditer le « Guide du bien vivre ensemble » format papier et/ou numérique.
- Journal municipal dont le dossier principal pourrait être consacré à ce sujet.
- Campagne grand format (affiche 2m²), site internet, Facebook, nstagram...
- Autres, Point Presse ...
- Verbalisation.

Action N°2 : Diagnostic propreté de la ville

Envoyé en préfecture le 31/01/2023

Reçu en préfecture le 31/01/2023

Publié le

ID : 047-214701575-20230124-DELIB_2023_A_02-DE

L'objectif est de réorganiser la régie propreté pour améliorer la qualité du service tout en maîtrisant son l'impact sur l'environnement.

La 2^{ème} action : Diagnostic propreté de la ville : État des lieux de la propreté de la commune sur la base de 10 indicateurs.

Il est proposé de réaliser des campagnes de mesures de la propreté de la ville avec la participation active des agents composant le service propreté mais aussi des habitants qui souhaitent participer à cette démarche d'évaluation.

Action N°2 : Diagnostic propreté de la ville

- La fréquence des mesures réalisées à partir de la grille multicritères devra être régulière (au minimum une fois par an) et peut être faite sur l'ensemble des quartiers ou partiellement à partir d'échantillons de rues représentatives des quartiers.
- Il est de toute façon largement souhaitable de communiquer sur cette démarche d'évaluation du service en interne d'une part pour inciter les autres services à y participer et éventuellement se l'approprier, mais aussi vers les administrés qui pourraient s'associer à cette évaluation de la propreté du domaine public, mais encore avoir un suivi des actions municipales en matière de nettoyage.
- Communiquer sur l'évaluation participera certainement à une forme de prise de conscience de chacun qui pourra se rendre compte qu'il peut, à son niveau, agir pour la propreté de sa ville.

Date et heure.....

Nom de l'évaluateur.....

GRILLE D'ÉVALUATION – PROPRETÉ DU DOMAINE PUBLIC

QUARTIER N°.....

Rue/place.....

Critères de mesure objective de la propreté des rues et trottoirs	Cote 1 Très sale	Cote 2 Sale	Cote 3 Propre	Cote 4 Très propre
Source potentielle de salissures Papiers et déchets sur rues et trottoirs	À plusieurs endroits il y a des papiers, des détritus, etc.	À un ou deux endroits il y a plusieurs papiers, détritus, etc.	À un seul endroit il y a un ou deux papiers ou détritus	Aucun papier ou autre détritus
Déchets issus des erreurs de présentation des : - Encombrants - de la Collecte	À plus d'un endroit, sacs de déchets ou à plus d'un endroit il y a dépôt sauvage	À un ou deux endroits, sacs de déchets ou à un seul endroit il y a dépôt sauvage	Aucun sac de déchets mais bac d'un seul administré présenté en dehors des heures et endroits habituels de collecte	Aucun sac de déchets et aucun bac présenté en dehors des heures et endroits habituels de collecte
Mégots	À plusieurs endroits, on retrouve une dizaine de mégots	À un ou deux endroits, on retrouve une dizaine de mégots	À un seul endroit, on retrouve un petit nombre de mégots	Aucun mégot
Corbeilles de rue	Plusieurs corbeilles sont pleines ou débordent	Une seule corbeille Est pleine ou déborde	Aucune corbeille ne déborde mais un très petit nombre de déchets se trouve autour d'au plus une corbeille	Aucune corbeille ne déborde et aucun déchet ne se trouve autour des corbeilles
Feuilles d'arbres et divers débris végétaux sur rues et trottoirs	À plusieurs endroits il y a des feuilles d'arbres	À un ou deux endroits il y a des feuilles d'arbres	À un seul endroit il y a des feuilles d'arbres	Aucune feuille d'arbres

Envoyé en préfecture le 31/01/2023

Reçu en préfecture le 31/01/2023

Publié le

ID : 047-214701575-20230124-DELIB_2023_A_02-DE

ACTION N°10

RELEVÉ DE PROPRETÉ DES RUES

(PAGE 1)

ACTION N°10

RELEVÉ DE PROPRETÉ DES RUES (PAGE 2)

Date et heure.....

Nom de l'évaluateur.....

GRILLE D'ÉVALUATION – PROPRETÉ DU DOMAINE PUBLIC

QUARTIER N°.....

Rue/place.....

Critères de mesure objective de la propreté des rues et trottoirs Source potentielle de salissures	Cote 1 Très sale	Cote 2 Sale	Cote 3 Propre	Cote 4 Très propre
Mobilier urbain	À plusieurs endroits il y a du mobilier urbain souillé ou dégradé	À un ou deux endroits il y a du mobilier urbain souillé ou dégradé	À un seul endroit il y a du mobilier urbain souillé ou dégradé	Aucun mobilier urbain souillé ou dégradé
Affichage Sauvage	À plusieurs endroits il y a de l'affichage sauvage	À un ou deux endroits il y a plusieurs affiches	À un seul endroit, il y a une ou deux affiches sauvages	Aucun affichage sauvage
Déjections animales	À plusieurs endroits, il y a des déjections	À un ou deux endroits, il y a des déjections	À un seul endroit, il y a une déjection	Aucunes déjections
Trottoir/accotement Enherbé	Présence de détritus et pas fauché	Présence de détritus et fauché sur le bas-côté au moins	Présence de détritus et fauché en totalité	Pas de détritus et fauché en totalité
Appréciation sur l'état de dégradation de la chaussée (Relevé visuel des désordres) Nids de poule, fissurage, faïençage, orniérage, ressuage.	A plusieurs endroits, il y a des nids de poule, etc.	A un ou deux endroits, il y a des nids de poule, etc.	A un seul endroit, il y a un nid de poule, etc.	Aucun nid de poule, etc.

Envoyé en préfecture le 31/01/2023

Reçu en préfecture le 31/01/2023

Publié le

ID : 047-214701575-20230124-DELIB_2023_A_02-DE

SLOW



ACTION N°3 : RÉORGANISATION DE L'ACTIVITÉ DU SERVICE PROPRETÉ

Action N°3 : Réorganisation de du service propreté

- Il s'avère nécessaire de renforcer l'action du service principalement:
 - 1-sur le centre ville
 - 2-sur les autres secteurs les plus fréquentés: abords des écoles (Herriot, Lolya, lycée, collège, etc.), rue Palissy, La Filhole.
- Dans le même temps il est nécessaire de mobiliser les effectifs l'après-midi de 13h. à 15h. d'octobre à mars et de 13h. à 16h. d'avril à septembre.

Concrètement, 2 agents viendront aider les 2 déjà mobilisés l'après-midi. Ils seront pris dans les effectifs du service par roulement d'1 semaine sur 5 dans le même cadre horaire.

Action N°3 : Réorganisation de du service propreté

Envoyé en préfecture le 31/01/2023

Reçu en préfecture le 31/01/2023

Publié le

ID : 047-214701575-20230124-DELIB_2023_A_02-DE

Actuellement présence du service :

- du lundi au vendredi : de 5h30 à 12h45 pour 11 agents et de 13h30 à 16h pour 1 agent
- le samedi : 5h à 12h et 12h30 à 14h30 (marché balayeuse)

Proposition d'ajustement des horaires du service :

- du lundi au vendredi : de 5h30 à 12h 45 pour 8 agents et de 13h à 15h (16h en été) pour 4 agents (dont 2 en permanence et 2 par roulement)
- le samedi : 5h à 12h et 12h30 à 14h30 (marché balayeuse)

Le renforcement des effectifs du service, notamment en saison estivale, pourra être envisagé avec l'apport de quelques emplois aidés (par exemple de type contrat PEC).

Action N°3 : Réorganisation de du service propreté

1 - CONSTAT-PLANNING JOURNALIER DU SERVICE

Envoyé en préfecture le 31/01/2023

Reçu en préfecture le 31/01/2023

Publié le

ID : 047-214701575-20230124-DELIB_2023_A_02-DE

NOMS DES AGENTS	ABS	MATIN			APRES-MIDI			MARCHE	
		ENGINS	QUARTIERS	MISSIONS	ENGINS	QUARTIERS	MISSIONS		
Agent 1			MARCHE	CHARRIOT					
Agent 2			PLATEAU 1						
Agent 3		AUTO LAVEUSE							
Responsable			ENCADREMENT						
Agent 4			PLATEAU 2						
Agent 5	ARRET DE TRAVAIL		PLATEAU 2						
Agent 6			WC LAVOIR						
Agent 7		AUTO LAVEUSE							
Agent 8		BALAYEUSE							
Agent 9			CENTRE VILE						
Agent 10			CENTRE VILE						
Agent 11		BALAYEUSE	CENTRE VILLE						
Agent 12	LONGUE MALADIE								
Agent 13			CENTRE VILLE	CHARRIOT		CENTRE VILLE	CHARRIOT		

Action N°3 : Réorganisation de du service propreté

Envoyé en préfecture le 31/01/2023

Reçu en préfecture le 31/01/2023

Publié le

ID : 047-214701575-20230124-DELIB_2023_A_02-DE

NOMS DES AGENTS	ABS	MATIN			APRES-MIDI			MARCHÉ	
		ENGINS	QUARTIERS	MISSIONS	ENGINS	QUARTIERS	MISSIONS		
Agent 1			MARCHÉ	CHARRIOT		CENTRE VILLE			
Agent 2			PLATEAU 1			CENTRE VILLE SEMAINE 1			
Agent 3		AUTO LAVEUSE				CENTRE VILLE SEMAINE 1			
Responsable			ENCADREMENT						
Agent 4			PLATEAU 2			CENTRE VILLE SEMAINE 2			
Agent 5	ARRET DE TRAVAIL		PLATEAU 2			CENTRE VILLE SEMAINE 2			
Agent 6			WC LAVOIR			CENTRE VILLE SEMAINE 3			
Agent 7		AUTO LAVEUSE				CENTRE VILLE SEMAINE 3			
Agent 8		BALAYEUSE				CENTRE VILLE SEMAINE 4			
Agent 9			CENTRE VILLE			CENTRE VILLE SEMAINE 4			
Agent 10			CENTRE VILLE			CENTRE VILLE SEMAINE 5			
Agent 11		BALAYEUSE				CENTRE VILLE SEMAINE 5			
Agent 12	LONGUE MALADIE								
Agent 13			CENTRE VILLE	CHARRIOT		CENTRE VILLE	CHARRIOT		

Action N°4 : Acquisition de nouveaux matériels pour le service propreté

1 - Constat

- Le service dispose de matériel dont l'état a été présenté à la dernière réunion.

2 - Actions réalisées

- Inventaire

3 - Actions proposées

Au vu de cet état des lieux, il est nécessaire de renouveler prioritairement :

1. en 2023 : la balayeuse RAVO dont le contrat de location se termine en octobre 2023.
2. en 2024 : la balayeuse SCHMIDT qui opère principalement sur le secteur centre ville, date de 2012 et présente un état moyen.

Action N°4 : Acquisition de nouveau matériel pour le service propreté

3 - Actions proposées (suite)

3. Acquisition de souffleurs électriques ainsi que de débroussailleurs électriques (3 unités).
4. Acquisition d'un véhicule électrique ou hybride en remplacement du Goupil qui date de 2004.



Action N°5 : Interventions coordonnées des régies en charge de l'entretien de l'espace public

Envoyé en préfecture le 31/01/2023
Reçu en préfecture le 31/01/2023
Publié le
ID : 047-214701575-20230124-DELIB_2023_A_02-DE

1 - Constat

Les services en charge de l'entretien de l'espace public interviennent de manière non coordonnée, ce qui nuit à leur efficacité et rend moins perceptible leurs actions respectives par les citoyens.

2 - Actions proposées

Il s'agit de faire un état des lieux d'un certain nombre de rues (10 à 15 maximum) à l'aide de la grille propreté présenté en action 2, lors d'une visite préalable faite par les responsables des services qui œuvrent pour l'entretien de l'espace public.

Les responsables ensuite préparent la mobilisation de leurs équipes respectives pendant quelques semaines.

Action N°5 : Interventions coordonnées des régies en charge de l'entretien de l'espace public

Envoyé en préfecture le 31/01/2023
Reçu en préfecture le 31/01/2023
Publié le
ID : 047-214701575-20230124-DELIB_2023_A_02-DE

Les services interviennent dans l'ordre suivant:

1. Le service voirie de VGA remplace la signalisation verticale hors service, effectue les petites réparations de bordures cassées, de bouchage de nids de poules et de petites reprises de voirie.
2. l'atelier d'insertion Environnement Plus intervient pour désherber les trottoirs.
3. le service Espaces Verts intervient pour tondre et tailler la végétation qui doit l'être.
4. le service propreté intervient pour laver les bancs, le mobilier urbain, les panneaux de signalisation, souffler les feuilles et déchets sur les trottoirs et passer la balayeuse.

Le service urbanisme pourra rechercher si nécessaire les propriétaires qui laissent leur haie déborder sur le trottoir public.

A l'issue de toutes ces interventions, les responsables refont une 2^{ème} visite des lieux, permettant de réceptionner les travaux de leurs équipes.

Une zone test est en cours de réalisation sur le quartier Lolya.

Action N°6 : Redéploiement des poubelles et cendriers de rues

Envoyé en préfecture le 31/01/2023

Reçu en préfecture le 31/01/2023

Publié le

ID : 047-214701575-20230124-DELIB_2023_A_02-DE



1 - Constat

Emplacement bancs et poubelles dans les quartiers de MARMANDE

● BEYSSAC

Rue des chevreuils : 4 poubelles
Maison de quartier : 2 poubelles
Ecole : 1 poubelle

● CHÊNE VERT LOLYA

Rue B.PALISSY : 2 banc / 1 poubelle
Rue Pierre Loti : 1 poubelle
Bld Liberté (Bar) : 1 poubelle
Rue Guyenne : 2 bancs
Rue Gascogne : 2 bancs
Rue Lolya : 2 bancs
Hlm Lolya : 2 bancs
Rue des Daims/Rue du Daguet : 1 poubelle
Rue Michel Montaigne (Stade Michelon) : 2 poubelles
Ecole : 2 poubelles

● THIVRAS

Rue du stade : 1 poubelle
Rue du stade/ AV G.Leclerc : 1 poubelle
Parking esplanade Rhin et Danube : 2 poubelles
Résidence château d'eau : 2 bancs - terrain sport : 4 poubelles
Chemin Cazeau/Chemin Michelet : 2 poubelles
Espace expo : 1 poubelle
Parking lycée Val de Garonne : 2 poubelles
Rue du 8 mai / rue J.S Bach : rue Armand Fallières : 3 bancs
Rue Garonne / Chemin du Roc (entrée du chemin) : 2 bancs

● COUSSAN

Hameau de coussan : 2 bancs

● CENTRE VILLE

Bld Gambetta (côté commerçants) : 4 poubelles / 2 bancs - 1 rue Solleville/ 1 rue Martignac
Monument aux morts : 3 poubelles / 8 bancs
Gare- jardin : 4 poubelles / 5 bancs - proximité place de la Couronne
Place Esplanade : 15 bancs / 6 poubelles
Place Birac (boulodrome) : 11 bancs
Place de la Couronne : 3 poubelles
Rue C. de GAULLE / L. Faye : 7 poubelles
Rue L.Faye : 1 poubelle
Rue du Palais : 2 poubelles
Rue A.BOYE : 2 poubelles / 1 banc
Rue Courte Oreille (vival) : 1 poubelle
Rue Clavetière (biblio) : 4 poubelles
Rue de la Libération : 7 poubelles
Terrasse du Château : 2 poubelles
Bld R. Coeur de Lion : 6 poubelles
Allée Cambon : 1 banc
Terrasse des Capucins : 4 poubelles / 3 bancs
Rue du Fougard / Dr Courret (rond point) : 1 poubelle
Place des droits de l'homme + jardin : 4 poubelles
Square de Verdun : 3 poubelles
Rue de la Fihole : 1 poubelle
Rue Labat : 1 poubelle
Chemin Ronde de Caillou : 2 poubelles
Place de la Mairie : 5 poubelles / 8 bancs
Rue Toupinerie : 3 poubelles
Rue de la République : 2 poubelles
Terrasse du Carrousel : 3 poubelles
Rue Marcel Paul / Adouberies (rond point) : 2 poubelles
Place Léon Toumeyrague : 2 poubelles
Rue Armand Fallières : 3 bancs

● BAYLAC GRAVETTE

Rue Automne : 6 bancs - 2 poubelles
Résidence Eau Bonne : 3 bancs
Rue des Angles : 1 poubelle
Av C.Baylac : 1 poubelle
HLM Gravette : 8 bancs

● TREC

Rue T.DEREME / Rue LANGEOT : 1 banc / 1 poubelle
Rue JASMIN : 1 poubelle
Avenue R.CASSIN : 1 poubelle
Rue des Erables : 4 bancs
Avenue Maréchal JOFFRE : 5 bancs / 8 poubelles
Parking école E.HERRIOT : 2 poubelles
Angle Charles Boisvert/ Place Henri Birac : 1 poubelle
Place Marc Dangas/Plaza : 2 poubelles
Avenue C. Boisvert : 5 bancs

● MAGDELEINE BOUILHATS DISPANS

Magdeleine - terrain basket : 2 poubelles / 3 bancs
Maison de quartier : 1 poubelle
Ecole : 3 bancs - 1 poubelle

● BEDAT

Rue F.MAURIAC : 1 poubelle
Rue LAMARTINE : 3 poubelles
Rue LAGASSAT/Rue des Pinsons : 3 poubelles - 4 bancs - 1 rue des isserts / 1 rue de Sigalas / 1 rue Lagassat
Impasse A. de VIGNY : 4 bancs - 2 rue Pierre Corneille / 2 impasse de Vigny
Angle rue Henri IV/Rue F.Mauriac : 1 poubelle

● GARRIGUES CARPETE

Une vingtaine des cendriers de rue sont installés dans le centre-ville

Action N°6 : Redéploiement des corbeilles et cendriers de rues

2 - Actions proposées

La proposition d'une nouvelle répartition des corbeilles se fera selon le principe de l'implantation de corbeilles bi Flux ou tri flux et à mégots sur le secteur centre-ville, à savoir prioritairement : rue Charles De Gaulle, rue Léopold Faye, Place Georges Clemenceau, rue de La République, rue du Docteur Courret et rue Pasteur. Soit environ 30 unités à acquérir.

Les corbeilles démontées sur le centre ville seront réparties sur les secteurs extérieurs selon les besoins.

Elles seront de plus munies d'un éteignoir pour cigarettes.

Il sera proposé aux commerçants de mettre à disposition des cendriers pour leurs clients.

Des cendriers de poche pourront être distribués à partir de bornes dédiées.



Envoyé en préfecture le 31/01/2023

Reçu en préfecture le 31/01/2023

Publié le

ID : 047-214701575-20230124-DELIB_2023_A_02-DE

ACTION N°7 : LUTTE CONTRE LES DÉJECTIONS CANINES

S²LOW

Action N°7 : Lutte contre les déjections canines

1 - Constat

- La population se plaint de ce problème et est en attente d'actions.
- Problème qui renvoie à la question des incivilités.
- Mauvaise image de la ville
- Freine l'attractivité du centre-ville (plus agréable de se promener dans des lieux propres entretenus)
- Ce sentiment est partagé par l'ensemble des élus

2 - Périmètre

- Cœur de ville
- Intra Boulevard

3 - Etat des lieux

- Inventaire : Des bornes de propreté canines sont installées, soit 13 au total
- Lieux : Parc de le FILHOLE | Installation en hyper centre Place Clemenceau.

Action N°7 : Lutte contre les déjections canines

4 - Actions réalisées

- Nettoyage balayeuse et laveuse une fois par semaine –mesure insuffisante par rapport au constat.

2 - Actions proposées

- Campagne de communication prévention et pédagogique
- Campagne de terrain en s'appuyant sur la Police Municipale (PM) et la Brigade Verte (BV) pour relayer cette communication
- Contact permanent et systématique de la PM et de la BV vers les propriétaires de chiens
- Distribution de flyer aux propriétaires de chiens
- Action « coup de poing » matinal (6h-8h) en centre-ville
- Verbalisation PM / BV (voir fiche action N° 9: verbalisation)
- Associer les habitants : écrire la charte de l'animal de compagnie en ville
- Sujet à aborder lors des réunions de quartiers
- Déploiement des bornes de propreté canines équipées d'une signalétique et d'une corbeille.

Action N°8 : Limiter la prolifération pigeons

1 - Constat

- La population se plaint de ce problème et est en attente d'actions
- Mauvaise image de la ville qui paraît sale sans compter sur la dégradation des toitures et des façades, salissures des trottoirs.
- Freine l'attractivité du centre-ville
- Ce sentiment est partagé par la municipalité
- Une action est en cours : pigeonnier contraceptif, piégeage intensif.
- De nombreux pigeons nichent dans les logements, maisons abandonnées en passant par des vitres brisées, des volets mal fermés....

2 - Périmètre

- Cœur de ville
- Intra-Boulevards
- Veiller sur l'ensemble du patrimoine délaissé intra-rocade

Action N°8 : Limiter la prolifération des pigeons

Envoyé en préfecture le 31/01/2023

Reçu en préfecture le 31/01/2023

Publié le

ID : 047-214701575-20230124-DELIB_2023_A_02-DE

3 - État des lieux

- 1 pigeonier contraceptif positionné à la Filhole.
- Piégeage soit 9 cages déjà installées, 2 seront rajoutées (Leclerc – maison de retraite Saint-Exupery) éventuellement un supplémentaire sur les Nouvelles Galeries
- Inventaire à approfondir

4 - Actions réalisées

- Pigeonnier contraceptif
- Piégeage : évaluation / coût

Action N°8 : Limiter la prolifération des pigeons

Envoyé en préfecture le 31/01/2023

Reçu en préfecture le 31/01/2023

Publié le

ID : 047-214701575-20230124-DELIB_2023_A_02-DE

5 - Actions proposées

- Fermeture du pigeonnier
- Intensifier le piégeage en ciblant avec l'aide des habitants
- Effarouchement : en alternance avec le tir, étudier mise en place d'un service de fauconnerie afin de renforcer l'efficacité et la pérennité des actions.
- Lutte contre le nichage dans les logements, soit abandonnés ou cachés entre autres

Action N°9 : Toilettes publiques

1 - Constat

1- toilettes Hall des Expositions [RAS]



Action N°9 : Toilettes publiques

1 - Constat

2- toilettes Allée Cambon[RAS]



Action N°9 : Toilettes publiques

1 - Constat

3 - Parc de stationnement La Filhole | Réinstaller une barre de soutien pour PMR
| Entretien le bardage bois



Action N°9 : Toilettes publiques

1 - Constat

4 – Rue du Palais (Mairie)[RAS] – Idem que bloc WC2

5 –Boulevard de Maré[RAS] – Idem que bloc WC2

6- rue de La Filhole (toilettes place du Marché) | Pas de signalétique des toilettes | L'éclairage intérieur ne fonctionne pas | Pas de barre de soutien PMR



Action N°9 : Toilettes publiques

1 - Constat

7 – Place du 14 juillet | Prévoir de fermer les toilettes existant et installer un nouveau bloc sur le parc de stationnement.



Action N°9 : Toilettes publiques

1 - Constat

8- Allées Gambetta | Idem que bloc WC 2 | Tags à retirer

9- Rue François Mauriac (Parking Super U) | Idem que bloc WC 2

10- Place Gérard Guillot (marché La Gravette) | Bloc WC bâti bon état

11- Rue Hélène boucher (Carrefour) | Idem que bloc WC 2

12- Cimetière Patras | Bloc WC sur fosse étanche.



Action N°9 : Toilettes publiques

1 - Actions proposées

- Remettre en état les WC qui le nécessite, selon l'état des lieux présenté
- Approvisionner l'ensemble des sites en papier toilette et savon
- Le site n°7- Place du 14Juillet doit bénéficier de la fermeture des WC existant et de l'installation d'un bloc sanitaire sur le parc de stationnement
- Le raccordement au réseau d'assainissement des sanitaires du cimetière de Patras devra être étudié et mis en œuvre.



Envoyé en préfecture le 31/01/2023

Reçu en préfecture le 31/01/2023

Publié le

ID : 047-214701575-20230124-DELIB_2023_A_02-DE



ACTION N°10 : VERBALISATION DES DÉPÔTS SAUVAGES

Action N°10 : Verbalisation des sauvages

1 - Constat

- De plus en plus de dépôts sauvages sont constatés sur le périmètre de la commune. Mauvaise image avec des dépôts d'ordure à la fois poubelles ménagères et de dépôts d'encombrants et de gravats.
- La modification du règlement de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères fait craindre à partir de l'année prochaine une augmentation des incivilités et donc des dépôts sauvages.

2 - Périmètre

- Le territoire de la commune

3 - Etat des lieux

- **Inventaire** : La Brigade Verte est en charge du repérage des lieux de dépôts. Utilisation d'une caméra chasseur. Patrouille pedestre et véhiculée.
- **Lieux** : Plusieurs sites ont été repérés comme lieux récurrents de dépôts sauvages : 3^{ème} voie, sur les boulevards, la Gravette (sur le domaine privé d'Habitalys), points de collectes derrière SUPER U, Carpète (jardins familiaux), parking de Coussan

Action N°10 : Verbalisation des sauvages

4 - Actions réalisées

- Positionnement de caméras chasseurs sur le territoire de la commune sur les lieux connus de dépôts récurrents afin d'identifier les contrevenants. Verbalisation par Procès-verbal électronique (PVE).
- Dispositions réglementaires : Arrêté DG/POLI n° 691/21 portant sur la responsabilité civique dans certains lieux publics , Arrêté DG/POLI n° 646/15 portant règlement de collecte de déchets ménagers et assimilés

5 - Actions proposées

- Communication préventive sur le risque de verbalisation.
- Ouverture des sacs poubelles découverts sur le domaine public en présence des équipes du service propreté pour enlèvement immédiat après constatation.

Action N°10 : Verbalisation

Les infractions sont constatées et relevées principalement par des agents assermentés conformément aux articles :

- Art L130-4, 3^{ème} alinéa du code de la route
- Article L 1312-1 du Code de la Santé Publique
- Article L 571-18 du Code de l'Environnement
- Article R211-11-5 du Code des Assurances
- Article L 2241-1 du Code des Transports, issu de l'ordonnance N°2010-1307 du 28 octobre 2010.
- Application du code de l'environnement
- Dépôt ou abandon d'ordures de déchets, de matériaux ou d'objets hors des emplacements autorisés : 135€ par PVE Cas 4 – s'il y a flagrant délit, 1500€ Cas 5

Tableau récapitulatif des actions

Envoyé en préfecture le 31/01/2023
 Reçu en préfecture le 31/01/2023
 Publié le
 ID : 047-214701575-20230124-DELIB_2023_A_02-DE

ACTION	OBJECTIF A ATTEINDRE	DEMARCHE	INDICATEURS
N°1: communication	Mise en œuvre d'un plan de communication	-Préparation du plan de com. -édition le « guide du bien vivre ensemble » papier et/ou numérique -Journal municipal consacré à ce sujet -Campagne grand format (affiches 2m²), site internet, Facebook	Nbre de publications Nbre d'affiches Nbre d'articles dans la presse, etc.
N°2: relevé de propreté des rues	État des lieux des 319 rues de la ville	-Etablissement d'une grille multicritères -Création d'une couche propreté dans le SIG -Relevé de l'état des rues -Saisie de l'état des rues dans le SIG -recueil et présentation des résultats	Nbre de rues relevées Nbre de rues très sales, sales, propres, très propres.

Tableau récapitulatif des actions

Envoyé en préfecture le 31/01/2023

Reçu en préfecture le 31/01/2023

Publié le

ID : 047-214701575-20230124-DELIB_2023_A_02-DE



ACTION	OBJECTIF A ATTEINDRE	DEMARCHE	INDICATEURS
N°3: réorganisation du service	Amélioration du nettoyage avec un objectif d'exhaustivité des espaces entretenus	-Etude des tournées actuelles -Définition des fréquences nécessaires en fonction des espaces -Formalisation du nouveau plan des tournées du matin et de l'après-midi -Communication aux agents -Contrôle de la mise en œuvre -identification d'éventuelles corrections nécessaires	Nbre de tournées réalisées, le matin et l'après-midi. Nbre de rues très sales, sales, propres, très propres.
N°4: acquisition de matériel	Renouvellement du matériel	-Proposition d'inscription du budget nécessaire -Organisation de la consultation -Commande du matériel choisi -Mise en service du matériel avec formation du personnel	Budget engagé dans la démarche. Nombre de véhicules remplacés.

Tableau récapitulatif des actions

Envoyé en préfecture le 31/01/2023
 Reçu en préfecture le 31/01/2023
 Publié le
 ID : 047-214701575-20230124-DELIB_2023_A_02-DE



ACTION	OBJECTIF A ATTEINDRE	DEMARCHE	INDICATEURS
N°5: interventions coordonnées des régies en charge de l'entretien de l'espace public	10 opérations par an, soit 100 à 150 rues nettoyées	-État des lieux préalable du secteur à nettoyer -Intervention des différents services -Réception des travaux réalisées	Nombre de secteurs et de rue nettoyés Nbre de rues très sales, sales, propres, très propres
N°6: redéploiement des corbeilles	Renouvellement du parc de corbeilles du centre-ville	-Choix du modèle de corbeille -Définition de leur implantation -Démontage des anciennes corbeilles et installation des nouvelles	Nbre de corbeilles installées

Tableau récapitulatif des actions

Envoyé en préfecture le 31/01/2023
 Reçu en préfecture le 31/01/2023
 Publié le
 ID : 047-214701575-20230124-DELIB_2023_A_02-DE



ACTION	OBJECTIF A ATTEINDRE	DEMARCHE	INDICATEURS
N°7: lutte contre les déjections canines	Réimplantation des bornes et renforcement de leur signalétique Baisse significative des déjections sauvages	-Choix des bornes -Définition de leur implantation -Démontage des bornes et installation des bornes améliorées -Campagne de com. -Campagne de verbalisation	Nbre de bornes de propreté canines installées Nbre de rues très sales, sales, propres, très propres Nbre de flyers distribués Nbre d'infractions
N°8: limiter la prolifération des pigeons	Baisse durable de la population de pigeons sur le territoire de la commune	-mise en œuvre d'une campagne d'effarouchement -Installation de niches de capture supplémentaires -lutte dans les logements abandonnés	Nbre de pigeons capturés Nbre d'actions engagées Nbre de procédures engagées vers les propriétaires privés

Tableau récapitulatif des actions

Envoyé en préfecture le 31/01/2023
 Reçu en préfecture le 31/01/2023
 Publié le
 ID : 047-214701575-20230124-DELIB_2023_A_02-DE



ACTION	OBJECTIF A ATTEINDRE	DEMARCHE	INDICATEURS
N°9: toilettes publiques	Remise en état des 12 toilettes publiques et entretien régulier des lieux	-remise en état des WC selon la liste de travaux proposée -entretien et contrôle réguliers de l'état des sanitaires	Nbre de sanitaires remis en état Nbre d'interventions réalisées
N°10: verbalisation	Mise en œuvre de la verbalisation	-Communication préventive -Ouverture des sacs poubelles -Infractions constatées et relevées	Nbre d'infractions Nbre de flyers de com. Tonnages collectés